

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 juin 2005  
(convocation du 13 juin 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques  
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. CANIVENC René à Mme. RAFFARD Florence  
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain  
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (**jusqu'à 10h20**)  
M. CAZENAVE Charles à Mme. CAZALET Anne-Marie  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain  
Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel  
M. DELAUX Stéphan à Mme. CARLE DE LA FAILLE M-Claude  
M. DUCASSOU Dominique à M. CANOVAS Bruno  
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge  
M. GELLE Thierry à M. FAVROUL Jean-Pierre (**jusqu'à 10h15**)  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique  
M. LABARDIN Michel à M. MERCHERZ Jean  
M. LOTHaire Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. JORDA-DEDIEU Carole  
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry  
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme TOUTON Elisabeth (**jusqu'à 10H20**)  
M. QUANCARD Joël à M. SOUBIRAN Claude  
M. QUERON Robert à M. JUNCA Bernard  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SARRAT Didier à Mme CONTE Marie-Josée (**jusqu'à 12h00**)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MANGON Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BORDEAUX - Contrat d'agglomération - Aménagement de voies publiques communautaires dans le centre historique - Adoption du programme - Décision de faire**

Monsieur MARTIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 5 avril 2004, vous décidiez de procéder à la cession de deux résidences à usage d'habitat locatif social « Le Lac » et « des Bastides » et d'affecter, nette des frais de montage, la ressource obtenue de cette opération, soit 7.869.704 €, pour abonder la contribution de la Communauté Urbaine au contrat d'agglomération pour la réalisation de l'action 211.1 relative à la mise en valeur de centre historique d'agglomération :

- 3.069.704 € étant versés sous forme de subvention à IN'CITE pour la réalisation d'actions d'aménagement visant à mettre en valeur le Centre Historique sur le fondement de l'article L.300-5 du code de l'urbanisme ;  
et
- **4.800.000 € étant affectés à la requalification et à l'aménagement sous maîtrise d'ouvrage communautaire, d'espaces publics du centre historique de Bordeaux liés à l'opération.**

Il convient aujourd'hui d'arrêter le programme d'aménagement d'espaces publics réalisables sous 3 ans et qui, en conformité avec les souhaits de la ville de Bordeaux, pourrait concerner l'aménagement d'une dizaine de voies publiques communautaires du centre ancien et s'établir comme suit, selon les estimations établies par les services communautaires :

Opérations proposées :			
Rue Arnaud Miqueu	834 000	Rue Maubec	198 000
Place Ferdinand Lafargue	999 000	Place Maubec	148 000
Impasse St James	97 000	Rue de la Rousselle	1 103 000
Rue Mauriac	68 000	Rue des Pontets	213 000
Rue Ste Colombe	851 000	Rue de la Tour du Pin	239 000
	...	<b>TOTAL</b>	<b>4 750 000</b>
Opération complémentaire ou de substitution :		Rue de la Sau	154 000

Il est bien entendu que ces estimations ont été établies avant études préliminaires sur une base de prix de juillet 2004 et que le coût définitif sera fonction du choix architectural retenu ainsi que des résultats d'appels d'offres.

Il est également prévu une opération complémentaire dans le cas où se dégagerait un disponible suffisant dans la somme allouée, ou de substitution, dans le cas où il s'avèrerait nécessaire de différer des opérations prévues.

Le complément de financement éventuellement nécessaire serait alors assuré par les crédits "voies de desserte" affectés à la Ville de Bordeaux.

**Nous vous demandons en conséquence, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir décider de faire et arrêter telles que définies dans la liste ci-dessus, les opérations d'aménagement de voirie communautaire à entreprendre sous trois ans dans le cadre de la dotation de 4.800.000 €, dont vous avez décidé l'affectation à la requalification et à l'aménagement d'espaces publics du centre historique de Bordeaux, correspondant à l'action 211.1 du contrat d'agglomération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Les élus socialistes bordelais s'abstiennent

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
5 JUILLET 2005

M. ALAIN DAVID